



Conseil de quartier de Kerfeunteun

Compte-rendu de la plénière du lundi 4 novembre 2019

Présents : 17 membres
Excusé (s) : 6 membres
Secrétaire : Jacky Frémy

★ ★ ★

Ordre du jour :

- 1- Validation du compte-rendu de la plénière du 30 septembre 2019
- 2- Bilans divers
 - Bilan annuel présenté au maire
 - Les voies douces
 - La lutte contre les mégots
 - La sécurité aux abords des écoles
- 3- Sujets divers :
 - Barbecues collectifs sur l'espace public
 - Quelles mesures proposées pour que les conseils de quartier se rapprochent de la population et des jeunes ?
 - Passages piétons en 3D
- 4- Délibération communautaire
- 5- Actualités
- 6- Derniers rendez-vous
- 7- Pot de l'amitié

Christian Le Bihan ouvre la réunion à 20h05 en rappelant les dates des prochains vernissages des expositions présentées dans la salle des mariages : mercredi 6 novembre pour la 1^{ère}, jeudi 5 décembre pour l'exposition de sculptures et dès le 3 janvier pour la suivante...

1- Validation de la dernière plénière

Le compte-rendu de la plénière du 30 septembre 2019 est validé à l'unanimité.

2- Bilans divers

2a- Bilan annuel présenté au maire

Deux membres du collectif d'animation, Anne-Marie Jacq et Jacques Coacolou, ont rencontré Ludovic Jolivet le 1^{er} octobre 2019, pour présenter le bilan du conseil de quartier de Kerfeunteun.

Jacques a rappelé la difficulté de trouver des thèmes adaptés au conseil de quartier. Il a parlé des ruptures des voies cyclables et de l'insécurité ressentie pour emprunter les ronds-points à vélo.

Anne-Marie et Jacques ont remercié le maire pour l'obtention de la station de passeport biométrique à la mairie annexe de Kerfeunteun et de l'implantation des boîtes à livres sur le quartier. Ils ont aussi demandé la possibilité de disposer d'un budget.

Des collectifs d'animation supplémentaires pourraient être envisagés entre les 4 conseils de quartier afin de débattre ensemble de sujets communs.

Questions complémentaires des membres présents

- Est-ce que les conseils de quartier sont vraiment connus de la population Quimpéroise ?
- Au regard du nombre d'heures de réunions, quels sont les résultats concrets obtenus par les conseils de quartier ? Est-ce que les bénéficiaires sont énormes ?
- Les initiatives proposées par les habitants devraient s'effectuer en collaboration et en coopération avec les services techniques. L'accompagnement ne fait pas partie de leur travail. Est-ce qu'ils appréhendent le fait de prendre du temps avec une association pour développer un projet commun ? Actuellement, l'association de l'Aire Gourmande de Coat Ty Dreux demande des arbres fruitiers, en plus des pommiers existants afin de développer l'intérêt social au sein du quartier en faisant de la compote, de la gelée... Alors que les services ont accepté ce projet rapidement, la réponse a été très vite négative dès que la question du budget a été posée. Bien sûr que nous allons trouver les arbres, mais on peut se poser la question : même si demain, le citoyen sera obligé de mettre la main à la patte, est-ce que les finances de la ville sont telles qu'elle ne peut plus nous mettre des arbres à disposition ?

Réponses de Christian Le Bihan :

- Une information générale (presse, affichage, médias, flyers) a été effectuée par les services de la ville en mai/juin 2014 et en 2017. Nous avons doublé l'information lors de la 1^{ère} mandature par le fait que nous avons réinscrit des personnes volontaires qui ont contacté
- Les plénières des conseils de quartier sont calquées sur le nombre de conseils municipaux.
- Les conseils de quartier ne sont pas des contre-pouvoirs.
- L'installation de conseils de quartier n'est pas une obligation pour les villes de moins de 80 000 habitants. Ils ont été instaurés en 2009 par l'ancienne équipe municipale de Bernard Poignant.
- Ne faudrait-il pas que les conseils de quartier soient complémentaires aux réunions publiques ? Pourquoi ne pas proposer 3 ou 4 fois l'an des réunions périodiques au sein des quartiers ?
- Tout projet ayant besoin d'un budget, devra obligatoirement être validé au bureau municipal. Afin de donner encore plus de poids au projet, une application mobile, « le vote », permet de consulter un maximum d'habitants à la condition de s'identifier.
- Avec les dotations de l'État en baisse (moins 18 millions d'euros sur le mandat), le budget des espaces verts a également été impacté par une diminution de ses finances, alors que les surfaces à traiter sont importantes. Le traitement de certains espaces verts est souvent passé d'une seule fois par an au lieu des 2 ou 3 fois effectué auparavant.

- La municipalité, ayant fait le choix de ne pas augmenter les impôts locaux, a fait des choix et établi des priorités, comme ne pas engager la réfection de la piste d'athlétisme, ne pas rénover la piscine de Kerlan Vian...
- Si vous aviez eu un budget, qu'auriez-vous voulu faire lors de cette mandature ?
- Un projet réalisé par les habitants sur l'espace public est souvent mieux respecté par la population. Il nécessite, par contre, l'engagement concret du citoyen.
- L'application Quimper + qui devrait accueillir d'autres fonctionnalités par la suite, est un outil qui permet à la population d'avoir une réponse personnalisée.

Des réunions publiques sont proposées lorsque le sujet impacte la vie des habitants d'un quartier. Dans le cadre « Un jour, un quartier », Le maire vient à la rencontre des citoyens. Les élus de quartier participent aussi aux assemblées générales des associations de quartier et reçoivent régulièrement les citoyens.

Christian Le Bihan rajoute que les habitants ont, à un moment donné, toute leur place dans l'aménagement de leurs quartiers. Par exemple, lors de la réunion publique du 24 octobre dernier, la ville a pris en compte 2 demandes supplémentaires émises par les 40 personnes présentes à la MPT Moulin Vert. Elles sollicitent une 2^{ème} clôture en bois à celle électrique initialement prévue pour sécuriser la promenade des riverains, ainsi qu'une structure de jeux en bois pour les enfants du quartier et de l'école également centre de loisirs. Il cite 3 exemples de demandes sur le quartier de Kerfeunteun :

- a- Suite à une réunion le 25 janvier dernier avec les habitants et les services techniques, les vieux arbres ont été abattus [rue Charles Chassé](#) avec un traçage au sol pour diminuer la vitesse des véhicules (route moins large) et éviter le stationnement sur les trottoirs. Par contre, je suis toujours en attente du bilan de cet aménagement par les services techniques. Pour votre information, les bords de l'Odet doivent être à la 4^{ème} plantation d'arbres. Étant favorable à une extension des espaces verts au sein de la ville, certaines essences d'arbres détériorent moins les trottoirs aujourd'hui.
- b- Dernièrement, la ville n'a pas validé la demande d'aménagement d'une aire de jeux dans le quartier de Cuzon. Par contre, nous avons sollicité le promoteur pour qu'il en installe une dans l'attente de l'évolution du lotissement. Aujourd'hui, la ville fait le choix de regrouper les espaces ludiques au vu de leurs coûts importants. De plus, ces grandes aires de jeux attirent davantage de monde.
- c- Créer un jardin partagé avec les résidents âgés d'une maison de retraite et des scolaires, n'est pas si simple, sur l'espace public. Il faut pouvoir répondre aux problématiques de chacun tout en limitant les vols de plants.

Bilan chiffré 2017-2019 (55 rendez-vous)

15 plénières

14 collectifs

5 inter-quartiers

3 inter-collectifs

11 visites (sites économiques, ateliers de la Qub, cuisine centrale du Symoresco, usine d'incinération de Briec, serres municipales, usine de tri des déchets de Fouesnant, usine de traitement des eaux usées du Corniguel, hôtel de ville et d'agglomération, de jardins en jardins) en attente de la Maison Pierre Waldec-Rousseau et de la Maison du patrimoine

3 jurys du concours « Dessine-moi Noël »

2 commissions extra-municipales des noms de rue

2 sorties voies douces

2b- Les voies douces

Quelques réponses ont été rapportées par les services de la ville :

- Les marches depuis [l'allée de la Nouvelle Métairie](#) jusqu'à l'allée le long du cimetière de Stang-Vihan sont la propriété de l'Office Public d'Aménagement et de Construction (OPAC). Elles ne peuvent être retirées compte tenu de la pente.
- La proposition de longer le [ruisseau de Stang-Vihan](#) après l'allée de Meil Stang-Vihan s'avère impossible du fait que c'est un propriétaire privé qui n'autorise son utilisation que lors d'évènements particuliers. Christian Le Bihan souligne que cela devient de plus en plus difficile d'obtenir un droit de passage temporaire.
- Entre la rue César Franck et la rue Jacqueline Domergue, le jalonnement ne peut être réalisé du fait qu'il s'agit d'une propriété privée.
- Un chemin piéton n'est pas envisageable à la résidence des Magniolas car il s'agit également d'un passage privé.
- Dans le [quartier de Kermoguer](#), seuls les sentiers de petites et moyennes randonnées sont jalonnés.
- Le chemin qui longe la butte derrière le magasin Leroy Merlin, est un chemin d'exploitation rural, qu'on ne peut stabiliser sous peine de voir son état se dégrader par le passage du tracteur de la parcelle qui appartient encore à un agriculteur.
- Le projet d'une piste cyclable sera intégré dans le cadre d'un renouvellement de [l'avenue de Ty Pont](#) à long terme, du lotissement écologique où elle s'arrête actuellement jusqu'à la rue du Château.
- Le jalonnement du chemin piéton traversant la forêt vers le [bassin de Tréqueffelec](#), devrait être fait avant la fin de l'année 2019.
- la demande de servitude de passage est en cours auprès du magasin Fly [à Gourvily](#) pour réaliser la continuité de la piste cyclable.
- [Place Guy Ropartz](#), une étude du passage piéton (dangereux) est programmée avant la fin de l'année.
- Un jalonnement sera réalisé en 2019 au niveau du quartier de Kermoguer.
- [Rue Tiercelin](#), les panneaux de police « impasse » sont posés à l'entrée de la rue Professeur Alain.

Autres remarques :

- Un projet de gestion pastorale par des moutons est actuellement à l'étude sur le parc de Kervouyec.
- Les chèvres d'une société privée sous contrat, sont mises régulièrement dans tous les bassins de rétention de la ville.

Le fait que les conseils de quartier aient travaillé sur les voies douces, devraient sensibiliser la prochaine municipalité, qui que soit le maire élu.

Pour compléter, Tankred Schöll invite les membres des 4 conseils de quartier à répondre à l'enquête sur les villes cyclables avant la fin du mois. Pour mémoire, le baromètre complété en 2017 par 421 personnes, a été présenté l'an dernier à tous les membres.

2c- La lutte contre les mégots

Depuis la dernière plénière, 15 bureaux de tabac ont reçu la visite d'un membre des conseils de quartier, à charge pour eux de sensibiliser leurs clients fumeurs en distribuant gratuitement les derniers cendriers de poche achetés par le service de la démocratie de

proximité. Cette campagne engagée par Silvalodet et le conseil de quartier du Centre-ville devrait, normalement, perdurer l'année prochaine.

2d- La sécurité aux abords des écoles

Les flyers validés par le conseil de quartier d'Ergué-Armel, sont actuellement distribués dans 5 écoles publiques de la ville : Émile Zola, Victor Hugo, Pauline Kergomard, Yves Le Manchec et Ferdinand Buisson. Ce sont les premières écoles démarchées par les responsables de secteur périscolaire au regard de l'importance des problèmes de circulation qu'elles soulèvent aux heures d'entrées et de sorties des élèves. L'objectif est d'informer progressivement tous les directeurs d'établissements sur ces problèmes d'incivilité récurrents.

3- Sujets divers

3a- Barbecues collectifs sur l'espace public

Lors de la présentation des bilans des 4 conseils de quartier devant le maire, les membres de Penhars ont demandé l'installation d'un barbecue sur l'espace public.

Pour	→ Permettre à ceux qui n'ont pas de barbecue ou de jardin de pouvoir faire une sortie en famille et de profiter d'un espace partagé en plein air
	→ Améliorer les lieux de rencontre sur l'espace public
Réserves	→ Risques d'incendie
	→ Responsabilité en cas d'accident
	→ Maîtrise du risque
	→ Autorisation pour les gens majeurs
	→ Qui gère la remise en état d'un barbecue au charbon de bois ?
	→ Le passage régulier d'un agent territorial sera, sans doute, nécessaire.
Mode	→ Barbecue au charbon de bois ouvert plein temps
	→ Barbecue au gaz dans un lieu fermé et ouvert à des horaires fixes
Sécurité	→ Point d'eau
	→ Extincteur
	→ Barbecue installé sur une surface dure (béton, dalle de ciment...)
	→ Espace aménagé avec plusieurs tables et bancs
	→ Éviter les barbecues sauvages sur l'espace public
Lieu	→ Prioriser les quartiers avec de grands bâtiments
	→ La plaine du Moulin Vert
	→ Kervouyec
Remarques	→ S'informer sur les retours d'expériences des villes qui en ont installés sur l'espace public comme à Nantes dans l'hyper centre...
	→ Depuis une quinzaine d'année, un barbecue est installé à Prat Maria ainsi qu'à côté de la MPT d'Ergué-Armel
	→ Si cet espace est laissé sans nettoyage par des utilisateurs non respectueux (bouteille cassée par exemple et verre non ramassé), qui est responsable de la blessure hypothétique d'un enfant ?
	→ Mettre en place un règlement pour une bonne utilisation

3b- Passages piétons en 3D

Dans le cadre de la réduction de la vitesse, sujet choisi par les membres du conseil de quartier d'Ergué-Armel, il a été évoqué l'aménagement d'un passage piéton en 3D. Une vingtaine de villes en France (Troie, Chartres, Calais, Montauban, Miramas, Nantes...) ont installé ce type de passages piétons dans certaines zones dangereuses. Leurs coûts d'aménagement peuvent varier suivant le revêtement de la voirie, car il faudra jouer avec les couleurs.

Pour améliorer la sécurité des piétons, 4 emplacements existants pourraient accueillir un passage piéton :

- Autour du [parking de la Tourbie](#), le 1^{er} juste à la sortie de la rue de La France Libre et le 2^{ème} à la sortie de la rue Élie Fréron
- En face du conservatoire de musique, rue des Douves, après le parking Maréchal De Lattre de Tassigny
- [Rue de la France Libre](#), entre la boucherie Millour et la boulangerie Guéguen
- Rue de la France Libre, au niveau de la pizzeria Amzer Zo où une passante a été renversée par une voiture poussée par une autre.

3c- Quelles mesures proposées pour que les conseils de quartier se rapprochent de la population et des jeunes ?

Suite aux remarques évoquées par les 4 conseils de quartier concernant le taux de présences actuelles qui est en diminution à ce jour et sur la représentativité des jeunes à ces réunions, une réflexion générale est engagée afin d'adapter, si besoin, le règlement intérieur qui a été élaboré lors de la 1^{ère} mandature avec des représentants de chaque conseil de quartier et les élus de quartier. Il a d'ailleurs été reconduit sans modification, lors de la 1^{ère} plénière de la 2^{ème} mandature par les membres des 4 conseils de quartier.

Le taux de fréquentation est actuellement en baisse au sein des conseils de quartier. Les deux mandatures de 3 ans mises en place ont été vécues de manière différente, ce qui a conduit les élus que nous sommes, à ne pas renouveler un appel à candidature hasardeux sur la 2^{ème} mandature. En effet, quelle que soit la municipalité, la motivation des candidats devient divergente à l'approche des élections. Les conseils de quartier sont là pour parler de l'intérêt général de la ville, tout en restant apolitiques, même si c'est difficile pour certains en période électorale.

Actuellement, les quelques jeunes qui étaient inscrits au sein des conseils de quartier de Quimper, les ont quittés pour poursuivre leurs études à Brest, Rennes et Nantes. Par contre, la fille d'un membre du conseil de quartier du Centre-ville, disponible pendant les vacances de Toussaint, est venue compléter le projet de Street Art mené par les membres, suite à la venue du graffeur local, Hoz. Après plusieurs photographies de murs nus au centre-ville prises par quelques membres, cette jeune Quimpéroise a élaboré un parcours pictural aux couleurs locales et intemporelles sur une vingtaine de façades en présentant d'un côté, le mur nu et de l'autre, le mur peint. Ce type de projet pourrait être réalisable sur plusieurs années, à la condition d'avoir un budget annuel dédié à cette opération, d'obtenir l'aval des propriétaires concernés et d'avoir l'accord de l'architecte des Bâtiments de France pour ce qui concerne les périmètres historiques.

Remarques :

- Mise en place d'un conseil municipal des jeunes collégiens et lycéens, en les motivant avec un budget qui leur permettra de réaliser concrètement quelques projets.
- Comment faire la différence entre des jeunes Quimpérois et non Quimpérois au sein des établissements scolaires ? Un membre signale que seuls les jeunes de la ville pouvaient être élus au sein de ce conseil municipal. Le choix laissé aux jeunes devient difficile, car il peut être discriminatoire pour ceux qui n'habitent pas la commune, alors qu'ils y sont toute la semaine.
- Tous les élèves devraient avoir des cours d'éducation civique avec le projet de mettre en place un conseil municipal des jeunes qui aura lieu en journée et non en soirée.
- Pour se présenter, les jeunes doivent être volontaires. Est-ce qu'un appel par la presse et un affichage au sein des établissements scolaires peut se faire ?
- Il est souhaitable de se rapprocher des municipalités où ce type de conseil municipal existe, comme à Ergué-Gabéric par exemple.
- En ce moment, les étudiants de l'IUT travaillent sur les voies douces et l'environnement.
- Faire davantage de réunions inter-quartiers permettrait de travailler ensemble autour de sujets communs à toute l'agglomération.

4- Délibération adoptée au conseil communautaire**Création d'un service commun de restauration collective**

Quelques membres sont allés visiter la cuisine centrale du Symoresco. Le syndicat sera dissout à compter du 1^{er} janvier 2020. Un service commun de restauration collective va lui succéder. Il s'agit d'un changement de forme juridique, la qualité de la production demeurant inchangée.

5- Présentation des actualités**5a- Actualités de quartier :**

<input checked="" type="checkbox"/>	Expo. « Balade marine » de Maurice Le Breton	09/10
<input checked="" type="checkbox"/>	Semaine bleue des EHPAD. Les souvenirs d'un grenier	15/10
<input checked="" type="checkbox"/>	Route de Brest. La maison des gardiens bientôt en travaux	17/10
<input checked="" type="checkbox"/>	Clinique mutualiste de Kerlic. « Un outil ultramoderne »	
<input checked="" type="checkbox"/>	Éperon de Gourmelen. 340 logements sur 8 hectares	19/10
<input checked="" type="checkbox"/>	A Kérroué, les riverains voient enfin la lumière	28/10
<input checked="" type="checkbox"/>	Cuzon. Projet de lotissement dans un quartier enclavé	31/10

5b- Informations générales :

- ☑ Il milite pour de plus de sécurité à vélo en ville 16/10
- ☑ Que devient l'ancien office de tourisme ?
Une partie du bâtiment est utilisé comme salle d'attente par les chauffeurs de car.
- ☑ Inondations à Quimper : vingt ans de querelles
- ☑ Cheval de labeur. Un label d'encouragement 18/10
- ☑ Les foyers jeunes s'ouvrent aux seniors
- ☑ Vingt-trois arbres abattus pour refaire un trottoir 22/10
- ☑ Moulin Vert. Un nouveau parc d'éco pâturage
Pour compléter la clôture électrique initialement prévue, les personnes présentes à la réunion publique du 24 octobre dernier, ont demandé une clôture supplémentaire en bois car la plaine du Moulin vert attire des familles et plusieurs personnes en situation de handicap visuel. Cette remarque a été prise en compte par les services de la ville.
- ☑ Ehpad de Kermoysan. Un projet « avant-gardiste » 24/10
- ☑ La mairie peut aider à financer des travaux
- ☑ Ligne Quimper-Orly : Chalais se veut rassurant 25/10
- ☑ Galerie Kéréon. La petite maison fait de la résistance 26/10
Dans le cadre d'Iliz Veur, la cathédrale et le musée des Beaux-arts seront mis en lumière cette année. La patinoire sera implantée dans le jardin de l'Évêché. Afin d'être mis en valeur, les remparts seront maintenant illuminés toute l'année sur la place Massé.
- ☑ Noël sur les façades, place Saint Corentin
- ☑ Démographie. Deux fois plus de bretons en 200 ans 30/10

6- Derniers rendez-vous

Visite de la Maison du patrimoine : le mercredi 20 novembre 2019 à 18h

Fin de la mandature : le mercredi 27 novembre 2019 à 18h à l'Hôtel de ville et d'agglomération de Quimper

Concours « Dessine-moi Noël »

- ↪ du 23 octobre au 11 décembre 2019,
- ↪ 4 membres volontaires du conseil de quartier de Kerfeunteun se retrouveront pour délibérer le vendredi 13 décembre 2019 à 11h à la mairie annexe de Kerfeunteun
- ↪ Remise des prix le mercredi 18 décembre 2019 à 16h30 à l'Hôtel de ville et d'agglomération.

Christian Le Bihan clôt la séance à 21h50, après avoir remerciés les membres de leur participation. Les membres sont ensuite conviés à prendre le pot de l'amitié.

Le secrétaire de séance
Jacky Frémy